



Conférence mondiale sur le climat: la COP, un flop?

La prochaine conférence mondiale sur le climat, la COP28, se tiendra à partir de jeudi à Dubaï. Depuis la dernière conférence, les discussions tournent principalement autour des modalités du fonds pour les pertes et dommages. Il faudrait aussi impérativement mettre l'accent sur les opportunités et les solutions en vue d'une réduction globale des émissions. La fixation de dates contraignantes pour la sortie des énergies fossiles serait importante pour faire un pas en avant décisif, tous ensemble. Dans le cadre de la conférence, la Suisse souhaite adhérer au club climatique des pays du G7. La Suisse a ainsi l'occasion de faire figure de modèle et d'œuvrer en faveur d'une taxe CO₂ uniforme à l'échelle mondiale.

Lors de la conférence mondiale sur le climat de l'an dernier à Charm el-Cheikh, il a été décidé de créer un «Loss and damage fund». Ce fonds pour les pertes et dommages a pour objectif de mettre à la disposition des pays vulnérables touchés par des catastrophes climatiques des ressources financières des pays industrialisés, pour financer le sauvetage et la reconstruction. Pour ce qui concerne les modalités de ce fonds, il est important qu'il complète les instruments existants de l'aide humanitaire et en cas de catastrophe et que son financement se fonde sur le principe de causalité. La conférence ne devrait toutefois pas se focaliser principalement sur ce fonds, car les émissions actuelles de gaz à effet de serre n'ont jamais été aussi élevées et doivent être réduites de toute urgence. Pour maîtriser les émissions globales, nous devons renforcer la coordination internationale, internaliser davantage les coûts externes, inciter à

abandonner les énergies fossiles ainsi qu'innover et développer des solutions pour réduire les émissions globales.

IL SERAIT IMPORTANT DE FIXER DES DATES POUR L'ABANDON DES ÉNERGIES FOSSILES

Les engagements pris jusqu'à présent par tous les pays, tout comme la trajectoire de réduction effective, sont actuellement à peine suffisants pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5° C. Cet objectif devient de plus en plus irréaliste. Les moyens de l'atteindre sont clairs à moyen et à long termes: toute la planète doit sortir des énergies fossiles ensemble. Pour cela, il faut également un système d'approvisionnement électrique à l'échelle globale. Des sources d'énergie comme le charbon n'ont plus leur place dans un tel système. Cette année, la conférence sur le climat en est déjà à sa 28^e édition et il n'y a toujours pas de décision contraignante au niveau mondial pour sortir du charbon. Or, pour garantir la sécurité des investissements, nous avons précisément besoin de telles décisions.

LA SUISSE, UN MODÈLE DANS UN NOUVEAU CLUB CLIMATIQUE?

Fin 2022, un club climatique a été fondé dans le cadre des pays du G7. Ce club est ouvert à tous les pays qui s'engagent à mettre pleinement en œuvre l'accord de Paris. Depuis, d'autres États y ont adhéré et la Suisse souhaite, elle aussi, le rejoindre à Dubaï. Les scientifiques réclament depuis longtemps un tel club climatique. Plus les États seront nombreux à adhérer, plus son impact sera important pour contribuer à la réalisation des objectifs climatiques mondiaux. Pour la Suisse, c'est une opportunité. Sa taxe CO₂ est la deuxième plus élevée du monde. Dans ce club climatique qui réunit des États ambitieux, la Suisse pourrait jouer un rôle proactif. Il serait logique que la Suisse œuvre en faveur d'une taxe CO₂ globale et uniforme au sein du club climatique. Une percée sur cette question serait un succès majeur pour le climat mondial.

COOPÉRATION INTERNATIONALE SUR LE MARCHÉ TRANSFRONTALIER DU CARBONE

Les décisions nécessaires concernant l'art. 6 de l'accord de Paris, afin qu'un marché du carbone transfrontalier puisse fonctionner, doivent enfin être prises à Dubaï. Il est important que les règles pour la réduction des émissions à l'étranger soient enfin fixées afin d'accélérer la possibilité pour les entreprises et les consommateurs de réduire les émissions à moindre coût.

PREMIER INVENTAIRE MONDIAL

La COP28 marque la fin du premier cycle quinquennal de l'inventaire mondial («Global stocktake»). Il s'agit du principal mécanisme d'évaluation des progrès réalisés dans le cadre de l'accord de Paris, qui sera désormais effectué tous les cinq ans. Cet état des lieux doit permettre d'identifier les lacunes en matière de réduction des émissions de CO₂, d'adaptation au changement climatique et de financement climatique. En outre, des recommandations devraient être formulées à l'attention des États sur la manière de combler les lacunes.